

**Visite en  
présence d'un  
tiers :  
un acte  
bientraitant  
pour l'enfant et  
ses parents**

**Identifier les éléments  
juridiques, théoriques  
et éthiques de la visite  
en présence d'un tiers**

**Développer une  
pratique bientraitante  
pour le tiers dans le  
cadre de sa mission**

**Acquérir une pratique  
éthique pour *évaluer*  
la visite et rédiger le  
compte-rendu**

**PLURIELS  
ESPACE FORMATIONS**

13, rue des jardins  
26700 Pierrelatte

04 75 90 88 07

**[www.assopluriels.fr/  
pole-formation/](http://www.assopluriels.fr/pole-formation/)**

# ARGUMENTAIRE

Les visites en présence d'un tiers sont devenues une pratique usuelle dans le secteur de la protection de l'enfance.

La position de tiers de l'intervenant n'est pas aisée car il a à la fois un rôle protecteur et la mission d' « évaluer la relation entre l'enfant et son ou ses parents »<sup>1</sup>.

Comment l'intervenant peut-il mettre en place un cadre sécurisé et bienveillant, tout en permettant à l'enfant et ses parents de « faire famille »<sup>2</sup> et de trouver un sens à la visite ?

Comment créer un cadre bienveillant pour que cette obligation ordonnée par le juge permette une rencontre parent(s)/enfant ? Comment travailler à notre propre disparition, puisque les VPT sont vouées à être temporaires ?

Au-delà de nos représentations individuelles, cette formation propose d'acquérir une pratique éthique.

---

<sup>1</sup> Décret n° 2017-1572 du 15 novembre 2017 relatif aux modalités d'organisation de la visite en présence d'un tiers prévue à l'article 375-7 du code civil

<sup>2</sup> Catherine Sellenet in « Les visites médiatisées dans le cadre de la protection de l'enfance ».

# CONTENU

**MATIN**  
**9H-12H30 :**

## Tour de table

Présentation et attentes de la journée.

## Apports juridiques

Lecture et travail autour des textes de loi et décrets qui déterminent le cadre de la visite en présence d'un tiers.

## Apports théoriques et éthiques

Les objectifs de la VPT, limites et paradoxes : la VPT, espace protecteur et de soutien à la parentalité.

## Initier une démarche de bientraitance

Définir les repères et critères de mise en œuvre de la bientraitance.

**APRES-MIDI**  
**13H30-17H:**

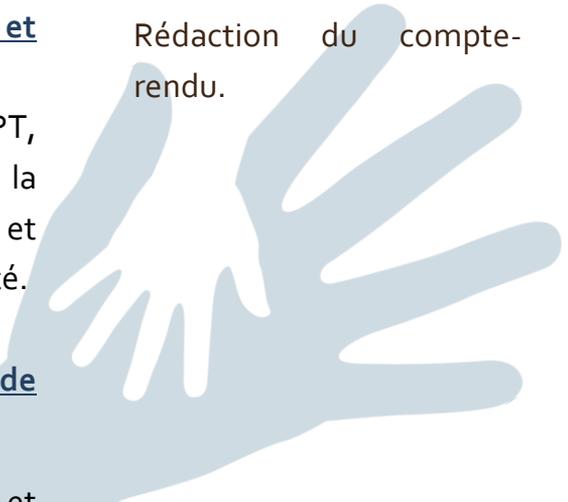
## La démarche de bientraitance en pratique

Préparer la VPT, la présence bientraitante, l'écoute, la disponibilité, le non-jugement.

## L'évaluation de la visite

Requérir l'avis des parents, requérir l'avis l'enfant.

Rédaction du compte-rendu.



## Public :

Tout professionnel du secteur social.

## Moyens pédagogiques :

Après une présentation des participants et de leurs attentes, il sera proposé des apports théoriques, des échanges et ateliers pratiques.

## Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

## Après la formation :

Évaluation de la formation par les participants, remise d'une attestation de fin de formation.

## NOMBRES DE PARTICIPANTS :

10 personnes maximum

## PRIX :

980 € la formation en intra dans vos locaux.

Hors frais de déplacement

Cette formation peut être adaptée « sur mesure » avec la possibilité de rajouter d'autres modules proposés par l'espace formations.

Pour toute information et devis ajusté, prendre contact.

### CONTACT :

[pluriels.transmissions@gmail.com](mailto:pluriels.transmissions@gmail.com)

Mme RACHET 06 40 19 46 99

### Animée par :

Catherine CHEVALIER  
GALLARDO,  
Educatrice spécialisée et  
Formatrice

